Pièce N°9

DECORET emmanuel

38 rue mère Elise Rivet

69 530 Brignais

Brignais le vendredi 31 juillet 2020,

Monsieur le doyen des juges d'instruction,

Monsieur,

Je dépose plainte avec constitution de partie civile pour l'usage de faux et usage de faux en écriture publique de la part de mon administrateur judiciaire.

En effet celui-ci avait remis dans son rapport financier au tribunal de commerce ce 13 Février 2014, un chiffre d'affaire de 273 538 Euro, alors qu'il s'établissait à 467 329,74 Euro.

J'avais déjà déposé plainte ce huit février 2017(P.V : n°2017/015224), pour ces faits, je n'en ai jamais eu suite.

Le 16 Mars 2017, j'obtiens par décision du bureau d'aide juridictionnelle, l'aide totale dans cette procédure. (Numéro BAJ : 2017/007312).

Depuis ce jour ma vie ainsi que celle de mes enfants est un véritable enfer. Je vis ma mort. J'aimerai que tout s'arrête enfin.

Je vous adresse Monsieur le doyen des juges d'instruction, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Emmanuel DECORET

Pièce n°9

LA POSTE

Numéro de l'AR

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 1A 192 314 4750 8

Renvoyer à

FRAB

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE LYON

12 AOUT 2020

SERVICE COURRIER